4

La Faculté de Médecine de Beyrouth

CONFÉRENCE

Faite au Comité de l'Asie Française, le 29 janvier 1912

PAR

M. LE D[r] RAPHAEL BLANCHARD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PARIS

AU SIÈGE SOCIAL DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, Rue Cassette, 19-21

—

1912

La Faculté de Médecine de Beyrouth

CONFÉRENCE

Faite au Comité de l'Asie Française, le 29 janvier 1912

PAR

M. LE Dr RAPHAEL BLANCHARD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PARIS

AU SIÈGE SOCIAL DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, RUE CASSETTE, 19-21

1912

UNE ŒUVRE FRANÇAISE EN SYRIE

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BEYROUTH

CONFÉRENCE

Faite au Comité de l'Asie Française (1) le 29 janvier 1912

PAR

M. LE Dr RAPHAEL BLANCHARD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Mesdames, Messieurs,

La question que je vais avoir l'honneur de traiter devant vous n'est pas positivement nouvelle; elle a été exposée déjà sous des aspects divers dans plusieurs grands journaux quotidiens. Peut-être me sera-t-il difficile de vous présenter des arguments qui ne vous soient connus déjà, mais les bonnes causes méritent d'être exposées à plusieurs reprises; je suis donc bien certain que les personnes ici présentes, sachant qu'il s'agit de plaider en faveur de la Faculté française de médecine de Beyrouth, sont toutes disposées à m'entendre, non pas à cause de ma modeste personnalité, mais à cause du sujet même dont j'ai à vous entretenir.

La Faculté de médecine de Beyrouth, dont l'opinion publique à très juste titre se préoccupe depuis quelque temps, est l'une des institutions françaises les plus importantes, les plus prospères et les plus grosses d'avenir pour notre influence qui existent hors de nos frontières. Voilà longtemps, autant dire depuis les croisades, que l'Occident latin, et particulièrement la France, est entré en contact avec les pays d'Orient. Notre

[1] D'après la sténographie.

domination intellectuelle, et c'est la seule dont je veuille parler, s'y est manifestée sous des formes très diverses : elle a, peut-on dire, trouvé, voilà près de trente ans, sa formule définitive, la plus heureuse et la plus conquérante, quand les membres de la Société de Jésus eurent la très grande et généeuse idée de fonder à Beyrouth une Faculté de médecine.

Comment se peut-il qu'un pays étranger, tel que le nôtre, ait eu la possibilité de fonder une Faculté de médecine dans un très vaste empire, avec lequel il n'a que des relations diplomatiques et commerciales? Cela tient à ce que l'Empire ottoman, malgré son étendue considérable, ne possède qu'une seule Faculté de médecine, celle de Constantinople. Jusqu'à ces temps derniers, cette Faculté était exclusivement militaire : les médecins formés par elle étaient tous destinés à entrer dans les cadres de l'armée. Pour la population civile, point d'écoles et partant point de médecins, si les jeunes gens instruits, intelligents, désireux d'entrer dans la carrière médicale, n'étaient venus faire leurs études en Occident, et spécialement en France. Mais pour venir en France et y séjourner, il faut une certaine fortune; c'est un déplacement de longue durée, qui coûte beaucoup d'argent et n'est pas à la portée de toutes les familles.

Ce que je viens de dire de l'enseignement médical est vrai pour tous les ordres d'enseignement, même pour l'enseignement primaire : dans une foule de localités, les écoles font défaut et la population est presque totalement illettrée. En Syrie et en Palestine, il en est autrement : l'instruction est répandue, la race est intelligente et s'assimile avec une extrême facilité les langues étrangères, ainsi que les notions scientifiques élémentaires qui figurent au programme des écoles et des lycées, dans les pays d'Occident. Aussi ces populations forment-elles le contraste le plus frappant avec celles des autres pays de l'empire ottoman. Il est équitable de dire ici à quelles généreuses initiatives sont dus ces résultats remarquables.

Voilà longtemps que différents ordres monastiques français, au premier rang desquels il convient de citer la Compagnie de Jésus, ont compris quelle belle œuvre humanitaire pouvait être accomplie dans ce pays déshérité : ils ouvrirent des écoles pour les garçons et pour les filles, non seulement dans les grandes villes comme Beyrouth et Smyrne, mais aussi dans les bourgades et les villages. Le succès en fut considérable, et c'est de là que résulte cette étonnante expansion de la langue française jusque dans les moindres localités.

L'éducation se répandant, les jeunes gens laborieux et intelligents, désireux d'entrer dans les carrières libérales, eurent besoin de l'enseignement secondaire. De là la création en certaines villes, et particulièrement à Beyrouth, de collèges plus ou moins calqués sur le plan général de nos lycées de France, et pouvant par conséquent préparer aux Ecoles supérieures, aux Facultés. C'est ainsi, par le progrès même de ces utiles institutions, qu'on se vit amené à fonder à Beyrouth une Faculté de médecine. Que dis-je? Une Faculté? Il s'en créa deux!

La plus ancienne a déjà quarante-cinq ans d'existence. C'est une Faculté américaine. Il faut bien que j'en parle, puisque je vais tirer de son existence, de son activité, des arguments puissants en faveur de notre Faculté française, plus jeune qu'elle de dix-sept années.

Donc, les missionnaires américains — qui eût jamais pensé qu'ils dussent venir si loin? — se sont implantés en Syrie et y ont créé, sous le nom de « Syrian protestant College », un très important établissement d'instruction, communément désigné sous le nom d'Université américaine.

Je dois avouer que l'aspect de l'Université américaine est très impressionnant. Elle occupe un magnifique terrain à proximité de la mer, d'où l'on a une vue splendide sur le Liban; dans un vaste parc sont disséminés divers pavillons de belle allure. Toutefois, examinons les choses de près.

Il ne faut pas prendre ici le terme d'*Université* dans le même sens qu'en Europe. En Amérique, il est souvent dévié de sa véritable acception et l'on entend fréquemment sous ce nom un assemblage d'établissements d'instruction dans lesquels on ne donne pas toujours un enseignement supérieur. J'étais, voilà quatre ans, à Salt Lake City, chez les Mormons; j'ai assisté à l'ouverture des cours de l'Université; je pensais me trouver en présence de grands jeunes gens, s'adonnant à l'étude du droit, de la médecine ou des sciences : or, le principal noyau de cette Université consistait en gamins de douze à quinze ans, en fillettes en jupes courtes qui venaient y suivre simplement des cours de sténographie et de dactylographie. Il y avait bien aussi des élèves d'enseignement secondaire et supérieur, mais ils étaient en petit nombre.

L'Université américaine de Beyrouth est exactement constituée de la même manière. Sous l'aimable conduite du professeur Day, j'ai pu la visiter en détail et me rendre compte de son organisation. A plusieurs reprises s'est imposée à mon esprit cette réflexion : « Nous ne pouvons pas lutter avec les

Américains, ils sont trop riches. » M. Day me l'a répété d'ailleurs à plusieurs reprises : « Nous n'avons jamais besoin d'argent, il en vient toujours d'Amérique. »

Mais ne nous laissons pas aller au découragement et voyons de sang-froid en quoi consiste la Faculté de médecine proprement dite, la seule partie qui nous intéresse actuellement. Certes, les laboratoires sont vastes, bien construits, bien éclairés, mais l'installation en est très simple et il ne m'a pas semblé qu'il s'y trouvât les instruments et les collections nécessaires aux études scientifiques très sérieuses. Cela viendra sans doute, car l'argent ne fait jamais défaut, comme M. Day me le disait avec une évidente complaisance. En revanche, les cliniques sont magnifiquement installées. Elles disposent de l'hôpital prussien, qui compte quatre-vingts trois lits, et de trois beaux pavillons fondés par Morris K. Jesup en faveur du Syrian College et récemment inaugurés : l'un pour les femmes, l'autre pour les enfants, le troisième pour les maladies des yeux. Un autre pavillon sert d'école aux infirmières (*nurses*). Enfin, on a inauguré cette année un petit pavillon pour les maladies de la bouche et des dents.

Telle est, en quelques mots, l'Université américaine. Ouverte en 1866, elle comptait en 1911 un total de 874 élèves; la Faculté de médecine, fondée l'année suivante, en 1867, débutait avec 14 élèves; elle en a maintenant 138, le chiffre le plus haut qu'elle ait jamais atteint. Voyons en quelle posture se trouve notre Faculté française, à l'égard d'une telle concurrente.

Chargé par M. le ministre de l'Instruction publique de présider les examens à la Faculté de médecine de Beyrouth et de lui adresser un rapport sur l'état de cet établissement, j'ai tout voulu voir par moi-même et je crois pouvoir dire que je le connais maintenant comme si j'y avais été élevé. Mon enquête m'a conduit à des résultats réconfortants, dont je me hâte de vous faire part, avant toute autre explication. Ils nous autorisent à envisager l'avenir avec confiance, pourvu que nous trouvions en France le concours pécuniaire dont le besoin se fait impérieusement sentir.

Dans la lutte qui, depuis vingt-huit ans, existe entre les deux Facultés, la nôtre a toujours eu la suprématie; elle saura la garder. Fondée en 1883 avec 11 élèves, alors que la Faculté américaine avait déjà dix-sept ans d'existence et n'atteignait encore qu'un total de 47 élèves, elle était destinée, d'après les évaluations les plus optimistes, à n'avoir jamais plus d'une soixantaine d'élèves. Or, actuellement elle en compte 250;

l'année prochaine, elle en aura 300 ou davantage. Et c'est un flot qui monte, c'est une progression qui ne s'est jamais ralentie et qui augmente, depuis quelques années, dans des proportions beaucoup plus rapides que jadis. Malgré la lutte à laquelle je viens de faire allusion et qu'il ne faut pas déplorer, car elle est pour nous une occasion et un prétexte à faire mieux, à aller plus loin et à progresser encore, notre Faculté de médecine de Beyrouth est donc en pleine prospérité. Les programmes d'enseignement sont les mêmes que dans nos Facultés de France, les examens sont les mêmes aussi; toutefois les sessions d'examens, en France se répartissent sur toute l'année, tandis que là-bas il n'y a qu'une session par an, en raison d'une convention conclue entre l'empire ottoman et le gouvernement de la République française.

Pendant les premières années de son existence, la Faculté de Beyrouth faisait passer ses examens devant un jury constitué par ses propres professeurs et présidé par un professeur d'une Faculté française délégué par le gouvernement. Elle délivrait le diplôme de docteur; ce titre ne conférait le droit d'exercer la médecine ni en France, ni dans les colonies, ni dans les pays soumis à notre protectorat. Fort de cette exclusion, le gouvernement ottoman se refusait lui-même à reconnaître le diplôme de notre Faculté beyrouthaine; celle-ci délivrait donc à ses élèves un parchemin dont ils ne pouvaient faire aucun usage. Une situation aussi anormale ne pouvait durer : on négocia et à la suite de laborieux pourparlers entre notre ambassadeur, M. Constans, et la Porte ottomane, une transaction finit par prévaloir, à la satisfaction des deux parties. La France reconnut au diplôme de Beyrouth l'équivalence avec le diplôme d'Etat français; la Turquie fit de même. Les docteurs de Beyrouth obtenaient ainsi le droit d'exercer la médecine d'une part en France et dans ses dépendances, d'autre part dans toute l'étendue de l'empire ottoman.

Nulle part ailleurs, il n'existe une pareille convention. Elle est contrôlée et sanctionnée par les opérations d'un jury mixte, qui est formé de trois portions; d'abord les professeurs de Beyrouth, puis trois examinateurs choisis par le ministre de l'Instruction publique parmi les professeurs et agrégés des Facultés de France, enfin trois examinateurs venant de Turquie, désignés par le gouvernement ottoman; la présidence du jury appartient au président de la délégation française. Chaque jury partiel comprend trois examinateurs, choisis, suivant leur compétence, dans chacun des trois groupes ci-dessus spécifiés. Grâce à cette ingénieuse combinaison, le diplôme final, délivré

par un jury franco-ottoman, est légitimement valable pour la France et pour la Turquie.

La population scolaire de la Faculté française de médecine de Beyrouth est très intéressante à étudier. Il y a là 250 jeunes gens de toutes races et de toutes religions; ils sont admis à la Faculté à la seule condition d'être nés dans l'Empire ottoman : un Français de France n'y serait pas admis, mais, né de parents français résidant en Turquie, il pourrait l'être; cette dernière catégorie est d'ailleurs très peu nombreuse. Grecs, Coptes, Druses, Arméniens, Israélites, Musulmans, Maronites, Orthodoxes, Catholiques, les adhérents de seize religions ou rites différents se trouvent là représentés. Depuis des temps séculaires, Turcs et Arméniens se massacrent et se font une guerre d'extermination : vous allez penser peut-être que la Faculté de Beyrouth est chaque jour le théâtre d'un effroyable carnage. J'ai hâte de vous tranquilliser. Depuis vingt-neuf ans qu'elle existe, le sang n'a pas encore coulé. Tous ces jeunes gens vivent dans la plus grande intimité; les uns parlent turc, les autres arménien, hébreu (car l'hébreu est redevenu, ces temps derniers, une langue vivante), grec, arabe ou persan. Ils n'ont entre eux qu'un seul lien commun, leur amour envers la France, à laquelle ils doivent leur éducation et grâce à laquelle ils vont devenir des hommes instruits, capables de rendre à leur pays d'éminents services. Aussi tous sont-ils unanimes à déclarer leur grande vénération pour leurs maîtres français et leur amour immense pour la France.

La Faculté est administrée par le R. P. Cattin, qui porte le titre de chancelier. La Faculté était déjà fondée, quand il en assuma la direction, mais c'est à son dévouement toujours en éveil et à son énergie inlassable qu'elle doit ses progrès et son éclat incontestable.

Le corps enseignant est double : laïque et religieux. Ce sont des professeurs de grand mérite, dont aucun ne déparerait une Faculté française. Parmi les laïques, je citerai tout d'abord le professeur de Brun; je n'ai qu'un mot pour le qualifier : l'Académie de médecine l'a élu, l'année dernière, membre associé. Les professeurs Nègre et Guigues, ouvriers de la première heure, doivent aussi être cités : voués corps et âme à cette grande œuvre, ils ont contribué de la façon la plus efficace à son développement et à sa prospérité. Les professeurs Calmette, Chapotin et Cottard, entrés à la Faculté à une date plus récente, sont aussi des maîtres d'une haute distinction.

Voilà pour la portion laïque du personnel enseignant. Les autres professeurs sont des religieux, membres de la Société

de Jésus. Vous serez sans doute surpris de voir des Jésuites professer dans une Faculté de médecine; mais rappelez-vous que ces religieux se recrutent dans les sphères les plus élevées de la société française et que fréquemment se rencontrent parmi eux des hommes qui ont occupé de hautes situations laïques. C'est ainsi que le professeur de physique, le R. P. Collangettes, est un ancien élève de l'Ecole polytechnique. Le P. Bouloumoy, professeur de sciences naturelles, va publier prochainement une *Flore du Liban*. Le manuscrit est achevé; je l'ai eu entre les mains et je puis affirmer que c'est un travail de la plus haute importance, qui ne comprendra pas moins de 516 planches. Des hommes tels que ceux-là, même portant la robe, sont parmi les meilleurs professeurs des Facultés de médecine.

Quant aux jeunes docteurs, dès qu'ils ont conquis le diplôme qui leur ouvre tout à la fois le territoire de la République française et celui de l'Empire ottoman, que deviennent-ils? Un grand nombre restent au Liban; d'autres trouvent des postes de médecins dans les hôpitaux français de Syrie et de Palestine. En outre des écoles primaires et des collèges qu'ils ont fondés dans ces pays, les divers ordres religieux français ont, en effet, créé aussi des œuvres d'assistance, hôpitaux et dispensaires, qui sont du plus grand secours pour la population et font le plus grand honneur à la générosité de la France. Ces établissements sont généralement tenus par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul; ils résultent de donations particulières. Notre Parlement leur alloue chaque année des subventions, importantes dans leur ensemble, mais malheureusement un peu faibles pour chaque cas particulier; plusieurs des médecins, aussi dévoués que distingués qui y prodiguent aux malades leurs soins éclairés, sont docteurs de la Faculté française de Beyrouth. D'autres s'en vont en Egypte, où leur diplôme est admis; ils entrent au service quarantenaire ou à la Compagnie du canal de Suez; j'ai vu en Egypte plusieurs d'entre eux et j'ai eu la vive satisfaction d'apprendre qu'on apprécie hautement leur savoir, leur dévouement à toute épreuve et la scrupuleuse conscience qu'ils apportent à l'exercice de leur profession. Les Anglais eux-mêmes leur rendent à cet égard le plus éclatant hommage; ils en engagent chaque année un certain nombre pour le service des régiments stationnés au Soudan. Eux qui sont si particularistes et si jaloux de leur langue, ils tiennent tellement aux services de nos jeunes docteurs de Beyrouth, qu'ils font en leur faveur une exception sans exemple, en les autorisant à rédiger en langue française leur correspondance officielle et leurs rapports médicaux.

De la Faculté actuelle, je ne dirai rien, puisque ses jours sont comptés et qu'elle doit être bientôt transformée en un internat pour les étudiants. Telle qu'elle est, elle est aussi bien aménagée que possible pour un petit nombre d'étudiants ; mais le nombre actuel de ceux-ci ne permet plus de rester dans cet ancien cadre; l'édifice craque de toutes parts. Il est urgent de construire une Faculté nouvelle et un hôpital; mais cela demande beaucoup d'argent et l'argent se fait rare : les générosités vont en s'atténuant; il devient difficile de recueillir des fonds pour des œuvres de bienfaisance ou d'instruction; la vie est chaque jour plus chère et en France même, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on est maintenant sollicité en faveur du denier du culte. De ces causes multiples résulte un notable ralentissement dans les dons.

Nous sommes débordés : est-ce à dire que nous devions rester débordés ? Si nous ne construisons pas l'hôpital et la Faculté désormais indispensables, il est certain que les élèves qui ne pourront trouver place chez nous s'en iront chez nos concurrents : ce sera le point de départ d'un désastre sans précédent dans notre histoire. La Société de Jésus l'a parfaitement compris ; aussi, avec une générosité des plus louables, a-t-elle voulu, sur sa propre cassette, faire la dépense de la Faculté nouvelle. Ce n'est pas un minime denier, puisqu'il s'agit d'une somme de 500.000 francs. Le 21 novembre 1911 a eu lieu la pose de la première pierre de la Faculté nouvelle, sous la présidence de notre consul général, M. Couget, délégué à cet effet par le gouvernement français. Une bonne partie de la Faculté nouvelle est déjà sortie de terre à l'heure actuelle; la construction progresse et il y a lieu de penser que les travaux seront terminés dans deux ans.

La Faculté de Beyrouth entretient avec la France des liens étroits qui doivent être connus. Dès sa fondation, elle a été patronnée par notre gouvernement : c'était à l'époque déjà lointaine où Barthélemy Saint-Hilaire était ministre des Affaires étrangères. Ses successeurs, Gambetta, Duclerc et Jules Ferry, ont tour à tour encouragé ses efforts; ils lui ont donné une subvention d'abord modeste, mais qui finalement, ces dernières années, s'élevait à 100.000 francs par an. Cette somme est absorbée presque entièrement par le traitement du personnel enseignant; elle est maintenant tout à fait insuffisante. Le nombre des chaires va être augmenté; la construction de laboratoires nouveaux va entraîner une organisation très dispendieuse; le nombre plus grand des étudiants va nécessiter des travaux pratiques plus coûteux; il faudra des produits chi-

miques, des animaux pour les expériences, des instruments d'optique, une meilleure et plus complète installation pour la chimie et la physique, toutes choses qui coûtent beaucoup. Aussi le Parlement a-t-il voté cette année une somme supplémentaire de 30.000 francs, ce qui porte à 130.000 francs par an la subvention donnée par le gouvernement français à la Faculté française de Beyrouth.

Cette Faculté porte donc à très juste titre la nom de française, puisqu'elle résulte des efforts communs du gouvernement français et des religieux qui ont eu l'idée de la fonder. Notre gouvernement a compris, dès la première heure, qu'il s'agissait là d'une œuvre de la plus haute portée pour le développement de notre influence morale en Orient; il fait pour elle, comme nous l'avons vu, de très importants sacrifices, qui ne suffisent pourtant pas. Il serait déraisonnable d'exiger de lui davantage, en l'état du budget. Il faut donc que la partie éclairée et généreuse de la population française comprenne qu'elle a, elle aussi, une grande œuvre à accomplir. C'est à vous, Français, qu'il appartient de donner à l'Ecole médicale qui fait là-bas tant d'honneur à notre pays, un hôpital qui lui permette de donner son plein développement à l'enseignement clinique.

Ce qu'on attend de vous, c'est donc que chacun apporte son obole, et aussi lourde qu'il pourra le faire, pour la création de l'hôpital. Le devis s'élève à 450.000 francs environ; c'est une grosse somme, une somme difficile à recueillir, mais aussi ne vous en demande-t-on pas la totalité. La commission de répartition des fonds provenant du pari mutuel est sollicitée de donner une part importante : on lui demande 350.000 francs; il est très vraisemblable qu'elle entrera dans ces vues, mais il est peu probable qu'elle donne une somme aussi considérable. Même si la somme susdite était accordée tout entière, elle serait encore très loin d'être suffisante [1] : il s'agirait de trouver encore autant ou à peu près, et cet argent doit sortir de nos poches.

Voilà quelques mois, le Syndicat de la presse, sur l'initiative du *Temps*, a ouvert une souscription publique qui a été très bien accueillie et a donné en peu de temps une somme d'environ 180.000 francs. Mais bientôt après sont survenus des catastrophes, des deuils nationaux, puis de très graves complications diplomatiques, qui absorbèrent l'attention du pays et firent perdre de vue la souscription pour Beyrouth. Main-

---

[1] La commission du pari mutuel vient de voter une somme de 100.000 francs. Il y a tout lieu d'espérer qu'elle votera une pareille somme l'année prochaine.

tenant qu'enfin le calme est revenu et que le nuage est dissipé, profitons de l'accalmie, profitons de ce que nous sommes à l'époque de l'année où l'on est le plus accessible à la générosité et faisons une part dans nos bonnes œuvres à la Faculté de Beyrouth.

La Faculté française de médecine de Beyrouth est un centre d'influence française absolument incomparable; il ne tient qu'à nous d'assurer son éclat. Il faut donc que chacun de vous et que chacune des personnes auxquelles vous en parlerez soient convaincus qu'il y a là une grande œuvre nationale à accomplir et que vos cotisations en assurent la prompte exécution. Si nous n'arrivons pas à mettre sur pied l'hôpital de Beyrouth, nous ne pourrons pas lutter plus longtemps avec les Américains. A quoi nous servira-t-il d'avoir une Faculté nouvelle avec de beaux laboratoires, une bibliothèque confortable, un musée et tous les moyens d'enseignement les plus perfectionnés, si nous n'avons pas l'hôpital indispensable à l'enseignement clinique? C'est à vous que nous demandons cet hôpital, parce que nous sommes persuadés que vous avez profondément ancrés dans le cœur l'amour de la France et le désir de la voir grande et prospère à travers le monde.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.